UNIVERSITÉ DU BURUNDI
GRENIER DU SAVOIR DU BURUNDI
Dépôt institutionnel officiel
https://repository.ub.edu.bi

Pratiques d'intermédiation financière de proximité et inclusion financière au Burundi, pp. 43-79,

KABWIGIRI Charles; DRIESEN Eric; NSABIMANA Jean-Claude,

2016-12
UB, Cahiers du CURDES
https://repository.ub.edu.bi/handle/123456789/594

KABWIGIRI Charles, DRIESEN Eric, NSABIMANA Jean-Claude, Pratiques d'intermédiation financière de proximité et inclusion financière au Burundi, pp. 43-79, Cahiers du CURDES n° 16, Décembre 2016.

Document téléchargé depuis le **Grenier du Savoir du Burundi** — https://repository.ub.edu.bi

PRATIQUES D'INTERMEDIATION FINANCIERE DE PROXIMITE ET INCLUSION FINANCIERE AU BURUNDI

Université du Burundi, FSEG-CURDES, B.P 1049, Bujumbura-Burundi

Dr Charles KABWIGIRI[4], Eric DRIESEN[5], Jean Claude NSABIMANA[6]

Décembre 2016

Résumé

La présente étude porte sur la microfinance communautaire de proximité qui est largement informelle, peu ou pas supervisée et, finalement, peu connue au Burundi. L'objectif de l'étude est d'explorer la microfinance informelle au Burundi afin d'en obtenir une image globale et si possible exhaustive. Les résultats de l'étude montrent que les ONG/ASBL et les IMF sont les principaux acteurs actifs dans l'encadrement des Groupes Solidaires d'Intermédiation Financière (GSIF) et qu'elles procèdent par six approches différentes. Ils mettent aussi en exergue l'ampleur du circuit informel d'intermédiation financière et donnent une estimation du nombre de personnes qui y sont impliquées. Cette estimation est sensiblement supérieure à celle relevée par l'enquête nationale sur l'inclusion financière au Burundi en 2012, ce qui implique que l'analyse de l'importance de l'inclusion financière au niveau du secteur informel mérite d'être approfondie. Enfin, les auteurs donnent quelques orientations sur la manière dont les pouvoirs publics et les acteurs du système financier formel pourraient valoriser le potentiel offert par les GSIF pour accroître l'inclusion financière au Burundi.

Mots clés : Microfinance informelle, groupes solidaires d'intermédiation financière, inclusion financière.

[4]Université du Burundi, FSEG, CURDES.

[5]Université de Lorraine, France, Enseignant de la Microfinance.

[6]Université du Burundi, FSEG, CURDES.

Voici plus d'une une décennie déjà, des efforts sont menés pour promouvoir la microfinance au Burundi en vue de « permettre aux populations pauvres exclues du système bancaire d'accéder aux produits et services financiers ». Depuis la promulgation, en juillet 2006, du décret portant sur l'organisation des activités de microfinance au Burundi, d'autres textes de politiques et stratégies ont été adoptés par la République du Burundi pour renforcer ce secteur. L'un des plus récents est la Stratégie Nationale d'Inclusion Financière (SNFI) adoptée en octobre 2014, qui s'inspire particulièrement de la dernière enquête[7] nationale sur l'inclusion financière.

Cette SNIF vient à point nommé si on sait que, d'après cette enquête, seuls 12,5% de la population adulte[8] burundaise disposeraient d'un compte dans une institution financière formelle, banque (pour 3,7% de la population) ou institution de microfinance agréée (8,8% de la population). Selon la même enquête, 14,2% supplémentaires de la population auraient accès à des services financiers offerts par des structures informelles (du type caisses villageoises) et 73,3% seraient totalement exclus du système financier. Ces chiffres bas s'expliquent notamment par le très faible niveau de développement économique du pays, qui, après dix années de guerre civile (entre 1993 et 2003), s'est retrouvé avec la RDC voisine aux dernières places du classement des pays selon le PIB par habitant[9]. L'accès des populations au crédit est particulièrement limité: seuls 2,9% des répondants à l'enquête avaient obtenu un crédit dans une institution financière au cours des douze derniers mois. La très grande majorité des emprunteurs n'a qu'un seul crédit.

[7] Enquête réalisée en 2012 par DID sur financement GIZ pour le compte de la Banque de la République du Burundi (BRB).

[8] Plus de 18 ans dans l'étude, soit sur une population adulte de référence de 4,1 millions. La population du Burundi est aujourd'hui estimée à 9,8 millions (chiffres ONU 2012) avec une croissance annuelle de 3%.

[9] PIB annuel par habitant (chiffres Banque Mondiale 2012 – hors parité de pouvoir d'achat) : 620 USD au Rwanda, 250 USD au Burundi, 220 USD en RDC.

Les principaux obstacles déclarés, lors de cette enquête, pour accéder au crédit sont la pauvreté monétaire et le manque d'information.

Dans le document de SNFI, il est précisé que dans le contexte burundais, l'inclusion financière est définie étant : « *L'accès permanent de la population adulte à un ensemble de produits et services financiers (i) offerts par des institutions financières formelles et pérennes, régies par une réglementation adéquate, (ii) diversifiés, abordables et adaptés aux besoins de la population, (iii) utilisés par celle-ci dans le but de contribuer à l'amélioration de ses conditions de vie socio-économiques* ».

Bien que cette définition, qui est par ailleurs cohérente avec celle du CGAP[10] par exemple, court, à nos yeux, le risque d'écarter les systèmes financiers informels collectifs, il est reconnu au niveau des principes d'élaboration de la SNIF, que, « *compte tenu des résultats de l'enquête réalisée sur l'inclusion financière en 2012, certaines strates d'utilisateurs des services et produits financiers moins desservies (population rurale, femmes, jeunes, micros et petits entrepreneurs) doivent être privilégiées afin de faire croître significativement le taux d'inclusion financière* » (*Principe n°4*). Il est également reconnu que « *les actions de structuration du monde rural et d'appui technique sont souvent un préalable à l'introduction de mesures de financement* » (*Principe n°6*). Ceci implique que les pratiques informelles d'intermédiation financière rencontrées souvent au niveau des groupements communautaires de solidarité répandus essentiellement dans les zones rurales devraient garder le rôle que leur reconnaît la littérature scientifique spécialisée et les expériences de certains autres pays (cf. infra) pour contribuer dans la réussite la mise en œuvre d'une telle stratégie.

La microfinance communautaire de proximité est largement informelle, peu ou pas supervisée et, finalement, peu connue. Cependant, une série de recherches scientifiques s'y sont déjà penchées, notamment dans des contextes où elle est désormais intégrée dans des politiques publiques de

[10] Le « Consultative Group to Assist the Poor » - CGAP (2011), qui définit « inclusion financière » comme étant « une situation dans laquelle tous les adultes en âge de travailler ont un accès effectif au crédit, à l'épargne, aux paiements et à l'assurance, le tout fourni par des prestataires de services du secteur formel ». Il définit aussi « accès effectif » comme étant « une fourniture de service commode et responsable, à un coût abordable pour le client et acceptable pour le fournisseur ... ».

développement communautaire et où existent des programmes de linkage des groupements communautaires de solidarité au système financier formel.

Pour le cas du Burundi, non seulement très peu d'études scientifiques ont été dédiées à ce sujet, mais aussi et surtout, aucune n'en donne, à notre connaissance, un aperçu global. Dès lors, il se pose une série de questions de recherche auxquelles nous nous proposons de répondre dans cette étude. Il s'agit de savoir quel sont les principaux acteurs dans ce domaine et quelles sont leurs approches d'intervention ? Quelle est l'ampleur de l'intermédiation financière opérée au sein des groupements communautaires de solidarité ? Comment les pouvoirs publics et les acteurs du système financier formel pourraient-ils valoriser le potentiel offert par ces groupements, s'il y en a un, pour mettre accroître l'inclusion financière?

Ces questions concernent donc aussi bien l'identification de la nature des pratiques d'intermédiation financière de proximité que les agents qui en sont à l'origine ainsi que les processus organisationnels qui caractérisent leur déploiement et leur valorisation. Par conséquent, l'objectif de cette étude est d'explorer la microfinance informelle au Burundi afin d'en obtenir une image globale et si possible exhaustive. Dès lors, pour produire de la connaissance sur le mécanisme étudié, notre étude procède par une démarche inductive (production de la connaissance par exploration) et non par une démarche hypothético-déductive (production de la connaissance par test d'hypothèses)[11]. Dans cette logique, nous ne formulons pas d'hypothèses à confirmer ou infirmer à la fin de notre étude exploratoire, mais celle-ci aboutit à des propositions qui pourraient faire objet d'analyses approfondies lors des recherches ultérieures.

A l'issue de cette étude, nous prétendons apporter des éléments d'information utiles aussi bien pour les chercheurs, les praticiens du secteur financier et les pouvoir publics. Particulièrement pour ces derniers, nous estimons que les résultats de cette recherche apportent un éclairage susceptible de contribuer dans la mise en œuvre des politiques publiques telles que la SNIF.

[11] Pour plus de détails, voir Thiétard et coll. (1999), chapitre 3, pp.57-79.

Le reste de cet article présente la démarche méthodologique adoptée par cette étude, l'état des lieux des pratiques d'intermédiation financière proximité identifiées et une discussion menant vers une conclusion.

1. Revue de la littérature

La compréhension contemporaine de la microfinance a émergé dans les années 1970 lorsque institutions comme la Grameen Bank de Mohammad Yunus a commencé à offrir de petits crédits à des gens pauvres « non bancables ». Depuis lors, la microfinance n'a cessé d'être présentée comme un outil de lutte contre la pauvreté particulièrement dans les zones rurales en permettant aux pauvres exclus du système bancaire d'accéder aux services et produits financiers.

Sans mettre en cause la contribution de la microfinance à ce propos, la littérature scientifique spécialisée est riche en études qui en évaluent la portée. Leikem (2012) fait le tour de la question et en fait une bonne synthèse. Son article révèle qu'en grande partie, les objectifs de la microfinance, tels qu'établis lors du premier Sommet international sur le microcrédit en 1997, n'ont pas été satisfaits. Il conclut en reconnaissant que, dans l'ensemble, la microfinance formelle a apporté des contributions importantes dans le monde en développement mais en soulignant qu'il ne s'agit cependant pas d'une panacée. Il recommande notamment de faire preuve de plus d'innovation pour atteindre les plus pauvres qui restent probablement mieux servis par des subventions directes plutôt que des prêts classiques.

Bateman (2011) s'oriente également dans le même sens. Une des recommandations émises à l'issue de son analyse est le recentrage d'urgence sur la promotion de la micro-épargne locale, comme première étape de l'accumulation locale du capital, plutôt que le microcrédit.

Dans le contexte des zones rurales d'Afrique sub-saharienne, ceci renvoie vers le questionnement du mécanisme des groupements communautaires de solidarité qui s'organisent autour des activités d'épargne et de crédit adaptés à leurs besoins de base et qui sont pour la grande partie informels et donc peu ou pas connus par les régulateurs du système financier. Le premier groupement d'épargne a été lancé au Niger en 1991 par Moira Eknes, un volontaire de Care International. Sous la promotion des organisations

nationales et internationales impliquées dans le développement communautaire, ces groupements d'épargne sont désormais en expansion sous une variété d'appellations (Associations villageoises d'épargne et de crédit, Groupements communautaires d'épargne, etc.) avec plus de 6 millions de membres dans plus de 60 pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique Latine (Tankha, 2012). Il s'agit donc des groupes solidaires d'intermédiation financière de proximité dont l'ampleur ne cesse de croître.

Dès lors, ces deux dernières décennies, ces organisations communautaires relevant de la microfinance informelle attirent davantage l'intérêt des praticiens et les études scientifiques qui s'y rapportent sont en augmentation.

Déjà du 04 au 06 octobre 2011, il se tenait à Arusha en Tanzanie le premier sommet international sur les groupements communautaires d'épargne. L'objectif de ce sommet était « de permettre aux praticiens du secteur de partager leurs expériences, en vue de trouver des réponses aux problèmes communs, d'identifier des innovations à envisager pour satisfaire la demande potentielle et d'explorer les frontières de ce mouvement ». Le sommet avait aussi l'ambition de « construire une vision pour le rôle que les groupements d'épargne jouent dans l'inclusion financière, la protection sociale et l'autonomisation »[12].

L'ouvrage de Ajay Tankha (2012) émerge des travaux et discussions qui ont marqué ce sommet. Il fait le point sur les groupements communautaires de solidarité pour les 20 dernières années: leur rôle dans l'intermédiation financière, les origines de leur liaison « linkage » avec le système bancaire en Inde, la méthodologie de son évolution, les leçons pendant ces deux décennies et les implications pour l'avenir. D'une part, l'ouvrage montre comment ces groupements sont passés de l'étape où ils étaient construits sur base de l'affinité entre les membres (hommes et femmes) au départ à celle de l'initiative pilote prise en 1992 par la Banque Nationale pour l'Agriculture et le Développement Rural (NABARD). D'autres part, il résume et commente les différentes études qui ont été réalisées en rapport avec les coûts de leur promotion, leur durabilité et leur impact.

12 https://www.microlinks.org/events/arusha-savings-groups-summit-frontier-savings-groups consulté le 13/10/2016

D'autres auteurs se sont penchés sur ce mécanisme de groupements communautaires informels d'épargne et de crédit[13]. Bali Swain & Varghese (2009), montrent le rôle des groupements communautaires de solidarité dans l'acquisition des actifs. Bali Swain (2007) et Bali Swain & Wallentin (2009) montrent le rôle des groupements solidaires dans l'autonomisation des femmes. Sanyal (2009) met en évidence le rôle de la solidarité des membres dans le remboursement des micro-crédits par les groupements de femmes pendant que Velasco & Marconi (2004) étudient les facteurs explicatifs du faible taux de défaut des femmes dans le remboursement des micro-crédits par rapport aux hommes.

Plus récemment, Bali Swain & Floro (2012) ont évalué l'effet de la microfinance sur la vulnérabilité et la pauvreté parmi les ménages à faible revenu. Ils aussi ont analysé la relation entre la microfinance, la vulnérabilité et le risque au sein des ménages à faibles revenues en Inde (Bali Swain & Floro, 2014). Les résultats de cette dernière étude montrent par exemple que l'appartenance à des groupements de solidarité réduit la vulnérabilité en comparaison avec un groupe de contrôle composé par des non membres de ces groupements. Pour Tavanti (2012), la réalisation de l'autonomie économique par le biais de la microfinance est subordonnée à la mise au point du renforcement des capacités, le capital social et l'autonomisation au niveau individuel, collectif et systémique. Il montre donc que pour atteindre son objectif global de réduction de la pauvreté, la microfinance doit passer par une série d'étapes dont la première est le renforcement du mécanisme de micro-épargne au niveau des communautés de base. Quant à Simkhada (2013), il montre comment les coopératives communautaires ont évolué ces dernières années dans différents villages du Népal et comment ils contribueront de manière significative à l'amélioration de l'accès au financement et le bien-être des membres s'ils continuent à être renforcés. Enfin, Ledgerwood & Wilson (2013) démontrent que les groupements communautaires ont contribué et continuent de contribuer à un système financier dynamique et complet au Tadjikistan. Ils mettent particulièrement en évidence leur rôle dans la promotion de l'éducation financière et l'amélioration de l'inclusion financière en collaboration avec les fournisseurs formels des services et des produits financiers. Des mutualités communautaires de santé émergent souvent de ces groupements de solidarité

[13] Dans son ouvrage, Bali Swain (2012) en fait une discussion détaillée.

sous l'encadrement des ONG locales ou internationales et ont déjà également fait objet d'une séries de recherches scientifiques au Sénégal (Jütting, 2004), au Burkina-Faso (Sommerfeld et al., 2002a ; Sommerfeld et al., 2002b), en Ouganda (Basaza et al. (2008), au Rwanda (Schneider & Diop, 2004), etc.

Au Burundi, de telles études s'inscrivant dans le cadre de la microfinance informelle ou de la micro-assurance sont par contre encore rares. A notre connaissance, à part l'étude particulièrement intéressante et méthodologiquement rigoureuse de Tom (2013) les autres sont des travaux de fin d'études universitaires traitant modestement de l'intervention de l'une ou l'autre organisation d'encadrement ou de quelques groupes de bénéficiaires.

Un gap réside particulièrement au niveau de la connaissance des différents intervenants et de leurs approches d'intervention, car il semble qu'il en existe plusieurs, et de l'ampleur du niveau d'intermédiation financière qui caractérise ces groupements et qui échappe aux mécanismes formels de régulation du secteur financier. L'objectif du présent article est donc de tenter de remplir ce gap. Ceci est d'autant plus important que dans les pays en développement, on observe, dans de nombreuses situations rurales, une grande complexité des pratiques financières des ménages qui est renforcée par l'insertion croissante des populations rurales dans le marché, la diversification des activités économiques, la multiplication des institutions financières et l'ouverture d'une gamme large de crédits (Wampfler et al. 2009).

3. Démarche méthodologique

Cette étude cherche à apporter plus de lumière au sujet des pratiques d'intermédiation financière existantes au Burundi dans le domaine de la microfinance informelle. Ces dernières ne sont par conséquent répertoriées par aucune base de données officielle et font ainsi l'objet d'une connaissance éparse et non exhaustive. Pour pouvoir les recenser et en établir une typologie dans ces conditions exploratoires, il a fallu adopter une démarche méthodologique qualitative au travers des entretiens semi-structurés, sur base d'un guide d'entretien, avec les acteurs clés qui s'occupent notamment de leur encadrement soit dans le cadre de leurs plans d'action, soit pour le compte des projets financés par des bailleurs internationaux (tel que le PTRPC). Comme cela s'observe dans plusieurs pays où ces structures se sont

développées, il s'agit essentiellement des ONG locales ou internationales ainsi que des institutions formelles de microfinance.

Au niveau des ONG ou ASBLs, nous nous sommes donc entretenus avec les responsables ou les représentants des organisations telles que Care International, FIDA – Projet PTRPC, World Relief, FVS-AMADE Burundi, IRC, CRS, CAPAD, COPED, Inades Formation, Hope International, la Fondation STAMM, ainsi que de l'ASBL Biraturaba.

Du coté des IMFs, nous nous sommes entretenus avec le Responsable du Service Supervision de la Microfinance, des Institutions Non-Bancaires et Inclusion Financière à la BRB, le Secrétaire Exécutif du Réseau des Institutions de Microfinance (RIM), les responsables ou représentants des IMFs intervenant dans ce domaine telles que WISE, CECM, Dukuze Ibibondo, Dutabarane, Turame Community Finance, Hope Fund, Twitezimbere et UCODE.

L'action combinée de ces organisations[14] couvre les quatre zones régionales du territoire burundais. De la sorte, nous avons pris les précautions nécessaires pour apporter une information la plus exhaustive possible sur les pratiques d'intermédiation financière de proximité au Burundi.

4. Etat des lieux des différentes pratiques d'intermédiation financière de proximité au Burundi

Tel que nous le montrons à travers notre revue de la littérature, la microfinance informelle fonctionne à travers des groupements de solidarité basés essentiellement dans des zones rurales et portant aujourd'hui une variété de noms (Associations villageoises d'épargne et de crédit, Groupements communautaires d'épargne, Groupes d'entraide, etc.). Dans cet article, nous nous intéressons à des groupements de solidarité qui sont constitués autour des activités d'épargne et de crédit. De ce fait, nous leur attribuons l'appellation plus englobante de « Groupes Solidaires d'Intermédiation Financière (GSIF) ».

[14] Auxquelles s'ajoute aujourd'hui le FMCR à qui le PTRPC (projet du FIDA) a cédé le programme d'encadrement des groupements communautaires après la clôture de la dernière phase de ce projet.

Cette section présente les principales approches de financement communautaire au Burundi tout en identifiant les principaux acteurs intervenant dans ce secteur. Elle met aussi en évidence l'ampleur de l'intermédiation financière informelle qui s'opère à travers ces groupements.

4.1. Les principales approches d'intervention communautaire

Plusieurs approches de financement communautaire existent et sont généralement promues par des Organisations à but non lucratif (ONG Internationales, ONG et ASBL locales) et des institutions de microfinance.

Dans le contexte burundais, l'objectif déclaré de ces premières est de fournir aux pauvres, qualifiés aussi de « personnes vulnérables » (dépourvus de terre, orphelins, etc.), des moyens de sortir de la grande pauvreté tout en les faisant sortir de la culture de la gratuité que la plupart d'entre elles avaient promu jusque-là, dans un contexte de conflit d'abord, et de post-conflit ensuite. Il s'agit donc de les amener vers l'« auto-prise en charge » et l'« auto-développement ». Pour atteindre cet objectif, ces acteurs développent des approches d'intervention communautaire, soit focalisés uniquement sur des activités économiques d'épargne et de crédit, soit inscrits dans un cadre intégré de développement en étendant leurs actions à des domaines tels que l'éducation, la santé et la nutrition.

Quant aux IMF, elles se présentent également comme des acteurs clés dans l'encadrement et la promotion des GSIF, particulièrement dans les zones rurales. Elles interviennent généralement :

- dans le cadre de la mise en œuvre des projets de certaines organisations internationales (TERRAFINA, FIDA, ONUFEMME, etc.). C'est le cas des IMF tel que CECM, WISE, Twitezimbere, etc.
- dans le cadre de la pérennisation des activités des GSIF encadrés par les ONG mères, en offrant à ces groupements des possibilités d'accéder à des crédits plus consistants (cf. Dutabarane s.a. et Turame Microfinance Community s.a. créées par World Relief, ainsi que Dukuze Ibibondo s.a. crée par FVS-AMADE Burundi).

Les entretiens menés avec leurs responsables ou les représentants de ces derniers nous ont permis d'identifier une série d'approches d'intervention que nous présentons ci-après.

4.1.1. L'approche « Nawe n'uze »

L'approche dénommée « Nawe n'uze » («Joins-toi à nous») est une adaptation locale de l'approche VSLA (Village Savings and Loan Associations ou Associations Villageoises d'Epargne et de Crédit), développée par CARE International au Niger en 1991 et qui s'est répandue dans au moins 61 pays d'Afrique (dont le Burundi), d'Asie et d'Amérique Latine. Au Burundi, l'approche « Nawe n'uze » a d'abord été adoptée par FVS-AMADE Burundi et s'est ensuite étendue à d'autres organisations intervenant dans l'encadrement des populations rurales dans des activités variées d'auto-développement.

Il s'agit d'une approche d'épargne et de crédit dont l'objectif principal est d'augmenter les revenus des ménages. En effet, des individus qui souhaitent épargner et s'octroyer des crédits au niveau individuel se mettent ensemble pour constituer un GSIF (dont la taille varie souvent entre 15 et 30 membres) dans le but de financer une Activité Génératrice de Revenus (AGR). Cependant, au-delà de cet objectif à caractère économique, les membres des différents GSIF ont aussi l'objectif de s'entraider sur le plan social. Cette approche favorise donc une inclusion sociale des ménages vulnérables en facilitant leurs interactions et ainsi leur accès à l'information au sein de leur communauté à travers des réunions hebdomadaires des membres des GSIF.

Le fonctionnement du système « Nawe n'uze » est un processus qui s'articule selon les étapes suivantes :

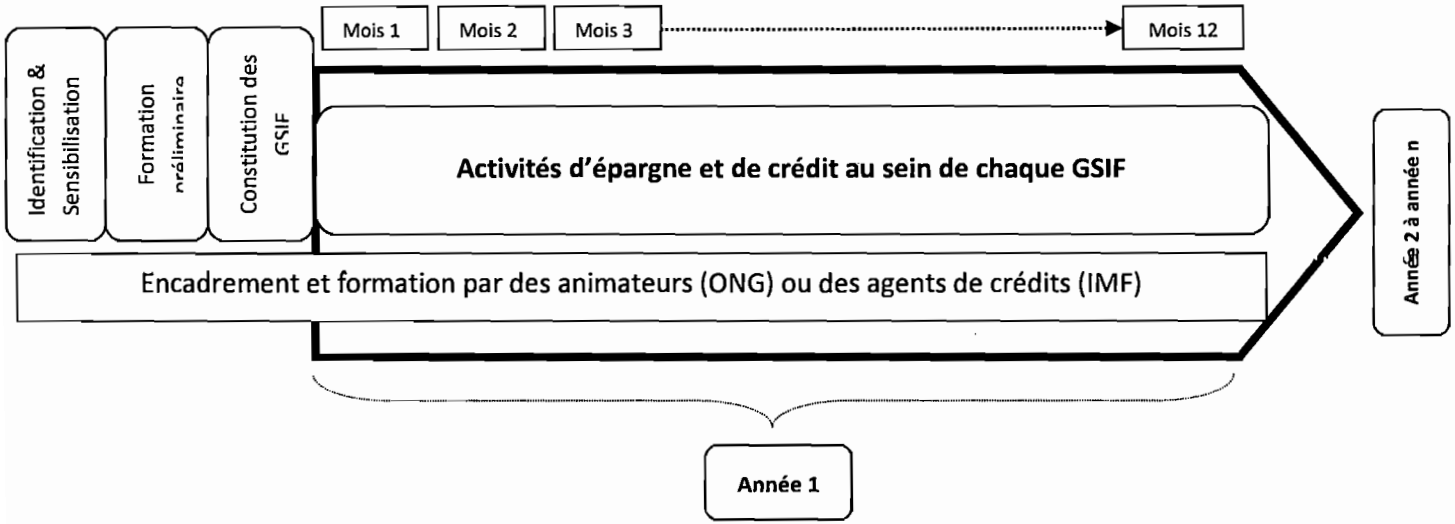
a) Identification et sensibilisation des personnes potentiellement intéressées à mener des activités d'épargne et de crédit. Cela se fait généralement à partir des lieux de rencontres publiques (tels que les églises, les marchés, etc.) par les animateurs et agents de terrain pour le cas des ONG ou par les agents de crédits pour le cas des IMF.
b) Formation préliminaire des membres potentiels sur le système d'épargne et de crédit, ainsi que sur le système de caution solidaire. Cette activité est également réalisée par les animateurs et les agents de crédits.
c) Constitution des GSIF : (i) principalement sur base des critères de proximité, d'intégrité, d'absence de liens familiaux sauf dans certains cas rares et de la capacité et l'engagement à épargner régulièrement un petit montant convenu ou à acheter une part/action selon les types d'épargne ; (ii) mise en place d'une structure de

gouvernance et de gestion (des statuts, un règlement d'ordre intérieur, un comité de gestion composé généralement d'un président, un vice-président, un trésorier et un secrétaire).

d) Organisation des activités d'épargne et de crédit. Il y a tout d'abord l'usage d'une caisse, soit à double compartiments [celui réservé aux activités à caractère économique (épargne et crédit) et celui consacré à des fins d'entraide sociale (décès, mariages, naissances, etc.)], soit à triple compartiments pour les groupements ayant la vocation de soutenir les Orphelins et autres Enfants Vulnérables (OEV) à qui est justement dédié le troisième compartiment (particulièrement pour l'achat du matériel scolaire). Ensuite, il y a l'organisation des réunions soit hebdomadaires, soit bi-hebdomadaires, soit mensuelles des membres, selon les cas, pour accomplir les tâches suivantes : rassembler les cotisations, analyser des demandes de crédits et octroyer des crédits, assurer le suivi des comptes du groupe solidaire et du remboursement, casser la caisse à la fin de l'année sauf pour la caisse de solidarité et celle de soutien des OEV pour le cas des organisations s'occupant de ces derniers, débuter un nouveau cycle d'épargne et de crédit en reconstituant la caisse par de nouvelles cotisations et poursuite du même cycle d'activités.

La conduite de toutes ces activités est effectuée grâce à l'encadrement des animateurs ou des agents de crédits selon que l'acteur est une ONG/ASBL ou une institution de microfinance. Certaines organisations identifient au niveau de chaque GS des leaders collinaires (membres « clairvoyants ») pouvant poursuivre la sensibilisation et l'encadrement des autres membres après l'action initiale de l'animateur ou de l'agent de crédit. C'est notamment par cette voie que se prépare la pérennisation du système« Nawe n'uze » à la fin d'un projet d'encadrement mis en œuvre par une organisation, telle qu'une IMF par exemple. A la longue, cette démarche finit par créer une culture financière au sein des membres des GSIF et, par effet d'entrainement, d'inspirer les ménages voisins qui, soit demandent à adhérer aux GSIF existants, soit constituent leurs propres groupements. C'est de cette manière que l'approche « Nawe n'uze » se pérennise et se répand au sein des communautés rurales et pourrait constituer une piste d'amélioration de la mise en œuvre des politiques publiques de développement du monde rural telles que l'inclusion financière. Ci-après nous résumons schématiquement le fonctionnement de cette approche.

Figure n°1 : Représentation schématique de l'approche « Nawe n'uze ».



Source : Conçu par les auteurs sur base des informations récoltées auprès des acteurs.

Enfin, il ressort des entretiens avec les différents acteurs que, l'approche « Nawe n'uze » présente une série de points forts et de points faibles (ou contraintes).

Concernant les points forts, il s'agit d'une approche qui s'adapte bien au milieu dans lequel vivent les populations rurales. En effet :

- celles-ci sont notamment caractérisées par un faible niveau de revenus d'une part, mais d'autre part, elles sont culturellement caractérisées par un degré de solidarité poussé. Or, c'est cette solidarité sur laquelle repose essentiellement l'approche « Nawe n'uze » qui constitue sa force, particulièrement en termes de garantie des crédits octroyés au sein des membres d'un GSIF qui, par principe, sont voisins les uns des autres et se connaissent mutuellement.
- cette approche se veut flexible car elle tient démocratiquement compte de la capacité des membres des GSIF lorsqu'il s'agit de fixer le montant des cotisations en vue de constituer l'épargne.
- l'encadrement et l'accompagnement exercés par les différents acteurs contribuent fortement au développement de la culture d'épargne et de crédit et partant à l'éducation financière qui reste très faible dans les zones rurales.
- les différents GSIF étant majoritairement composés de femmes, qui se caractérisent généralement par un faible taux de défaut lorsqu'il s'agit de rembourser le crédit d'après la littérature spécialisée et qui sont culturellement reconnues pour leur attachement aux intérêts du ménage, l'approche « Nawe n'uze » contribue non seulement à l'auto-développement des femmes, mais aussi au développement de leurs ménages respectifs.

Quant aux points faibles, on peut citer :

- Le taux d'alphabétisation encore faible dans les zones rurales du Burundi : la bonne gestion des GSIF nécessite de savoir lire et écrire (pour une bonne tenue des registres des membres, une bonne compréhension des statuts et du règlement d'ordre intérieur, ou encore un bon suivi des activités d'épargne et de crédit par exemple). Cependant, il est fréquent de trouver des groupements où la majorité des membres sont analphabètes. Le peu de membres alphabétisés

sont donc amenés à dominer la gestion du groupe, ce qui n'est pas l'idéal recherché.

- Il s'observe souvent une mobilité des membres (particulièrement des hommes) qui vont s'installer soit dans des centres urbains ou des zones lointaines à la recherche du travail notamment. Ceci perturbe l'organisation interne du groupe solidaire. C'est aussi le cas des filles qui se marient et qui quittent leur village. Mais ceci pause moins de problème dans l'ensemble puisqu'elles s'intègrent facilement dans des groupements du nouveau village de résidence. Pour son groupement d'origine, elle sera donc éventuellement remplacée par une jeune femme nouvellement résidente du village par cet effet de ce mouvement lié au mariage.
- Les GSIF se développent mieux lorsqu'ils sont soutenus par les responsables administratifs, notamment pour fixer des contraintes administratives à ceux qui ne respectent pas le cycle de remboursement de leurs crédits. Or, d'après nos interlocuteurs, cet appui n'est pas toujours garanti et est même quasiment absent au niveau de la plupart des GSIF dans les zones étudiées en raison du fait que les responsables administratifs n'ont pas encore compris qu'il s'agit d'un mécanisme qui contribue au développement socioéconomique de leurs entités respectives. D'après les leçons apprises des exemples de certains autres pays, ce soutien est pourtant indispensable car il contribue considérablement dans la pérennisation de ces groupements.

4.1.2 L'approche « Savings and Internal Lending Communities » (SILC[15])

D'après notre entretien avec le responsable exécutif de l'ABL Biraturaba, l'approche « Savings and Internal Lending Communities » ou « Caummunautés d'Epargne et de Crédit internes » n'est pas

[15] L'approche SILC est notamment adoptée par l'ASBL Biraturaba et les ONG CRS et Concern Worldwide. Cette étude ne prend cependant pas en compte les groupements (qui totalisaient 1.162 membres en 2105) encadrés par Concern Worldwide car son intervention procède par des « cash transfert » dont le mode opératoire diffère sensiblement de la logique de fonctionnement des approches ici présentées et qui méritent une analyse spécifique dans un cadre approprié.

fondamentalement différente de l'approche « Nawe n'uze ». Pour lui, la différence réside au niveau de la taille maximale des groupements, de l'encadrement et de la manière dont les agents de villages sont traités. En effet, précise-t-il, au niveau des SILC, la taille des GSIF ne dépasse pas 25 membres alors qu'elle peut aller jusqu'à 30 au niveau des groupements « Nawe n'uze ». De plus, ajoute-t-il, un animateur ne peut pas encadrer plus de 10 à 15 groupements en vue de favoriser l'efficacité de son action. Enfin, nous révèle-t-il, si les agents de villages qui appuient les animateurs le font généralement à titre bénévole au niveau des autres approches, ceci n'est pas le cas pour les SILC où il leur est accordé une petite rémunération mensuelle pour s'assurer de leur motivation.

4.1.3. L'approche « Strait Savings » (SS)

Cette approche nous a été décrite par un des responsables de l'ONG Hope International – Burundi. Cette ONG l'a appliquée au Burundi depuis 2012 et est la seule à la développer jusqu'à présent, aux côtés des autres approches dont une ressemble aux VSLA et une autre qui est une forme de tontine améliorée (Ikirimba). D'après lui, l'approche « Strait Savings » fonctionne aussi sur base des groupements de solidarité mais qui diffère des autres approches par le fait qu'elle est fondée sur des activités d'épargne seulement (sans octroi de crédit) en fonction des capacités de chaque membre. Après 6 mois, 9 mois ou même 12 mois selon le choix des membres d'un groupe solidaire, il y a partage du montant déjà épargné et début d'un nouveau cycle d'épargne.

4.1.4. L'approche par les Mutuelles de Solidarité (MUSO)

Au moment de notre recherche, les MUSO[16] étaient animées par deux organisations à savoir la CAPAD et le COPED. Une MUSO est « un groupe de personnes qui se connaissent et qui décident de se mettre ensemble pour

[16]Les informations présentées au sujet des MUSO relèvent aussi bien des entretiens menés avec les responsables de la CAPAD et du COPED que des rapports suivants : (i) Rapport sur les Fonds de garantie CAPAD : « Dynamique paysanne et financement rural », CAPAD, 2012; (ii) Rapport sur l'étude d'évaluation d'impact du projet « Appui à l'émergence de quatre-vingt-dix Mutuelles de Solidarités (MUSO) dans les trois vicariats du Diocèse de Bururi », COPED, mai 2014.

rassembler des cotisations en vue d'atteindre certains objectifs communs ou de transformer ces cotisations en crédit pour les membres du groupe ».

La MUSO diffère de la tontine dans la mesure où « elle constitue un capital avant de prêter et octroie des crédits en fonction des besoins de chacun et non d'une manière uniforme pour tous ». La cotisation peut être récupérable ou définitive :

- La cotisation récupérable est utilisée pour un fonds de crédit et la constitution d'un capital « vieillesse ». Elle est versée dans une caisse verte.
- La cotisation définitive est utilisée comme fond d'assurance et sert à couvrir des besoins sociaux: fonds d'urgence médicale, fonds d'entraide pour les décès, etc. Elle est versée dans une caisse rouge.

Après une période d'accumulation, dont la durée est fixée par le groupe, la MUSO octroie des crédits à ses membres à partir des cotisations versées dans la caisse verte. Elle octroie aussi des dons effectués sur base des cotisations définitives versées dans la caisse rouge, aux membres qui rencontrent des difficultés clairement exprimées devant le groupe. La totalité des règles de fonctionnement de la MUSO est déterminée librement par les membres. Les règles sont évolutives pour tenir compte de la croissance des ressources de la MUSO. Chaque MUSO se donne un nom, généralement significatif des objectifs qu'elle veut atteindre. Quant au mode opératoire, la mise en œuvre du système MUSO constitue un processus qui s'articule en 5 étapes successives à savoir : (i) la sensibilisation à l'outil MUSO et l'identification des manifestations d'intérêt ; (ii) la formation des superviseurs ; (iii) la constitution des MUSO et la mise en place de leur dispositif d'épargne/crédit et de réduction de la vulnérabilité ; (iv) la formation des dirigeants et des membres ; (v) les échanges entre les MUSO et la création des Groupements de MUSO.

Pour le cas de la CAPAD, les MUSO ont vu le jour en 2008 dans neuf provinces du pays après une série de séances de sensibilisation et de formation. L'enjeu était d'aider les producteurs à mettre en place un mécanisme de financement adapté à leur milieu dans le but de leur auto-promotion. Le programme avait débuté avec « un nombre restreint » de MUSO afin de tester le degré d'appropriation et d'appréciation par la population. En fin décembre 2010, l'assemblée générale de la CAPAD a

unanimement décidé de renforcer les MUSO, ce qui a abouti à l'extension de sa zone d'action.

Au niveau de la CAPAD, le nombre de membres de la MUSO est fixé par le groupe lui-même et il peut y avoir plusieurs MUSO au sein d'un même village ou d'un même groupement. La majorité des crédits octroyés à partir de la caisse verte sont liés au petit commerce alors que viennent, en deuxième place, les crédits liés à l'élevage. Dans ce programme de Mutuelles de Solidarité, la CAPAD intervient principalement dans l'appui/accompagnement, pour renforcer la capacité des membres et pour permettre un échange d'information.

En ce qui concerne le COPED[17], les MUSO sont constituées à partir des Communautés Ecclésiales de Base (CEB) des trois vicariats du Diocèse de Bururi. Ces derniers correspondent aux régions naturelles du BUTUTSI, de l'IMBO, et du BURAGANE, ainsi qu'aux entités provinciales de BURURI et MAKAMBA. Elles ont été lancées en janvier 2011 dans le cadre d'un projet, appuyé par la Solidarité Internationale pour le Développement et l'Investissement (SIDI) et CARITAS Espagne. Le projet se proposait de résoudre des défis tels que : les difficultés d'accès aux services financiers pour des populations du milieu rural et semi- rural ; la difficulté de faire face à des dépenses de santé ou des événements sociaux (comme les décès, les levée de deuil, les naissances, les mariages, etc.); le défi de cohésion sociale par manque de cadre d'échange et de consolidation concrète des relations communautaires.

L'objectif général du projet était « d'améliorer les conditions de vie des familles résidant dans le Diocèse de Bururi » tandis que l'objectif spécifique était « d'améliorer les services financiers et sociaux ainsi que de structurer les communautés en facilitant l'émergence de 90 MUSO dans les trois vicariats du diocèse de Bururi ». Il visait à atteindre les résultats suivants : les membres des CEB ont un accès de proximité à un outil financier (les MUSO); les MUSO contribuent à la réduction de la vulnérabilité de leurs membres; les MUSO augmentent leur possibilité d'accès aux services financiers et sociaux à travers la constitution de réseaux ».

[17] Voir aussi : http://www.coped.org/index.php/fr/

Les bénéficiaires du projet sont généralement les membres des communautés ecclésiales de base qui habitent sur une même colline et se retrouvent au moins une fois par semaine pour prier et échanger. Leurs conditions socio-économiques varient du simple agriculteur de subsistance au commerçant ou au fonctionnaire jouissant des revenus réguliers. Ils ont en commun le fait d'être des acteurs économiques dont les activités sont marquées par leur caractère informel ou semi-formel, la faible dotation en capital, le manque de garantie matérielle et le faible capital humain.

Le suivi et la supervision des MUSO s'effectuent par des visites régulières et à travers la collecte des rapports (financiers) mensuels. Ces rapports sont consolidés au niveau du vicariat et du projet entier.

D'après le Directeur de COPED, la MUSO reste un outil permettant : de faire fructifier les épargnes de la population rurale qui reste parfois thésaurisé et de favoriser sa circulation dans le milieu rural; de donner l'accès au crédit à la population vulnérable, parfois désespérée ; d'éduquer cette population à l'entreprenariat par le biais du microcrédit. Après le premier semestre du lancement du projet (de janvier à juin 2011), 84 MUSO étaient déjà structurées, soit 1851 membres, et 18,2% des membres avaient déjà bénéficié d'un crédit de leur MUSO.

Enfin, selon le rapport, mentionné plus haut, sur une évaluation faite en mai 2014, la situation des MUSO encadrés par COPED était la suivante en décembre 2013 : elles étaient au nombre de 113 et regroupaient 2.591 membres dont 66% de femmes ; les cotisations de la caisse verte arrivaient à BIF 110 millions; au total 8221 crédits (BIF 500 millions) ont été décaissés : ainsi, une bonne partie des membres a déjà reçu un troisième ou quatrième crédit ; presque BIF 14 millions ont été collectés dans les caisses rouges et 60% ont été distribué pour des cas d'urgence de caractère social ou familial.

4.1.5. L'approche FONSDEV

Les Fonds de Solidarité pour le Développement (Fonsdev)[18] ont été initiés en Afrique depuis 2001. Ils constituent un « modèle d'initiative endogène de mobilisation des ressources financières par les paysans et pour les paysans ». Leur mise en place est l'aboutissement d'une longue période de réflexions internes amorcées au sein du réseau Inades-Formation, dont le siège se trouve en Côte d'Ivoire, face aux difficultés constatées dans les villages par les paysans et paysannes pour accéder aux ressources financières nécessaires au financement de leurs projets. La conception de ce modèle est le résultat des enseignements tirés notamment des ateliers entre les différents bureaux nationaux de Inades-Formation (Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Togo et Tchad) tenus entre 1999 et 2001 au sujet du financement du monde rural.

Le FONSDEV est « une organisation à caractère social, initiée par des personnes physiques et morales d'une communauté donnée, pour mobiliser les ressources financières endogènes sous forme d'épargnes des membres, en vue de les redistribuer sous forme des micro crédits destinés aux activités de développement et aux autres besoins sociaux de cette communauté ».

Le logo du Fonsdev symbolise déjà l'esprit qui guide cette approche de mobilisation de l'épargne des populations rurales. On y trouve les éléments suivants:

- Un arbre : signe de la vie et des activités agricoles réalisées en milieu rural ;
- Des pièces de monnaie au pied de l'arbre : signe des besoins en ressources financières qu'éprouvent les paysans et paysannes pour réaliser ces activités ;
- Des mains jointes : signe de la solidarité qui est à la base de toute l'action du Fonsdev ;
- Une flèche qui monte : signe de l'idéal de promotion et du développement qui est la finalité du Fonsdev.

[18] Les informations fournies au sujet de cette approche résultent de nos entretiens avec le responsable du programme FONSDEV à l'Inades-Formation Burundi.

Le système se veut donc bâti sur la solidarité sociale, la confiance mutuelle ainsi qu'un esprit communautaire. Les Fonsdev constituent aussi un instrument de solidarité financière. Celle-ci se traduit par un effort délibéré et volontaire de mettre des ressources financières ensemble pour l'entraide en vue du développement individuel et collectif. Elle consiste aussi à faire appel à la notion de communauté plus large que le village ou groupe de villages, pour toucher le niveau national et international. En effet, le Fonsdev constitue un instrument par lequel les partenaires au développement peuvent contribuer au développement du monde rural, soit en suscitant et en appuyant techniquement la mise en place des Fonsdev, soit en soutenant les activités d'accompagnement de l'implantation des Fonsdev, soit en apportant un appui matériel direct pour leur démarrage et leur consolidation.

Pour pouvoir remplir sa mission, un FONSDEV est doté d'un minimum d'organisation. A cet effet, pour assurer l'administration et la gestion du FONSDEV, il est prévu des organes tels que l'Assemblée Générale des membres et le Conseil de gestion qui est l'organe exécutif comprenant des comités spécialisés (gestion, crédit, sensibilisation et éducation, et surveillance). A un stade avancé, du personnel salarié est recruté pour la gérance. Il est placé sous l'autorité du Comité de gestion et sous la responsabilité directe des trésoriers.

Il existe trois grandes catégories de membres au sein d'un Fonsdev :

(i) Les membres de pleins droits qui sont toute personne physique ou morale résidant dans le village et qui souscrit à l'épargne solidaire (part sociale);
(ii) Les membres actifs qui sont les personnes physiques ou morales résidant dans le village mais qui adhèrent simplement au Fonsdev sans souscrire à une épargne solidaire. Ils peuvent ouvrir d'autres comptes d'épargnes et bénéficier des services de crédits;
(iii) Les membres parrains ou d'honneur qui sont les personnes physiques (ou morales) ayant des liens de parenté ou d'amitié avec les villages concernées, mais résidant ailleurs, qui souscrivent à l'épargne de parrainage ou épargne-piston. Les membres d'honneur peuvent bénéficier des facilités d'épargne du Fonsdev mais ne peuvent avoir accès au crédit. Ils peuvent participer à l'Assemblée générale mais sans droit de vote. Ils ne peuvent pas faire partie des organes de

gestion. Ils peuvent être chargés d'aider à l'arbitrage, en cas de conflits.

A l'origine, le système des Fonsdev a été introduit au Burundi par Inades-Formation sur demande du Ministère ayant l'agriculture dans ses attributions en vue de contribuer à organiser les caféiculteurs qui avaient des difficultés à accéder au crédit alors qu'ils ont des revenus importants durant la période de récolte. Inades-Formation s'est engagé à les accompagner en les aidant à mieux se structurer afin de mobiliser des fonds susceptibles de les amener à surmonter ce problème de financement. Son intervention a commencé par le regroupement des associations de caféiculteurs déjà existantes et voisines les unes des autres. Comme elles avaient des caisses de prévoyance pour des prêts internes, il leur a été conseillé de mettre cet argent en commun, ce qui leur a permis de constituer un FONSDEV de 3 millions BIF au total. Par la suite, ce fond devait être complété par des cotisations de chaque association (20.000 à 50.000 BIF par association) et des différents membres de ces associations (5.000 BIF par individu). Inades-Formation les a ensuite aidés pour la mise en place des organes de gestion (comité de gestion, comité de crédit et comité de surveillance).

Les produits offerts par les FONSDEV sont l'épargne courante, l'épargne à terme et l'épargne solidaire. Le crédit proposé est soit un crédit agricole annuel (remboursé en une seule tranche au taux variant entre 12 et 14%, frais de dossier compris), soit un crédit semestriel au taux d'intérêt de 10%, soit un crédit mensuel au taux d'intérêt mensuel de 5%.

La particularité des FONSDEV par rapport aux autres modèles d'intermédiation financière de proximité est que l'ONG responsable de l'encadrement (Inades-Formation ici) assure le suivi de la gestion des fonds des différents groupements des associations de producteurs en cas de subventions accordées par les bailleurs. Pour ce faire, elle contresigne les chèques afin de garantir la bonne gestion de ces fonds. Une autre différence est que les fonds des différents groupements des associations de producteurs sont placés dans une institution financière et non conservés dans des caisses gérés par les membres.

Actuellement, quatre FONSDEV existent au Burundi sous l'encadrement de Inades-Formation : un à Rutegama en province Muramvya, un autre à Giheta

en province Gitega, un autre à Mparamirundi en province Kayanza et un autre à Buhoro en Province Cibitoke. Inades-Formation envisage en développer un cinquième à Ntega (en Province Kirundo) pour les associations de caféiculteurs.

4.1.6. L'approche des groupes de caution solidaires (GCS)

Il s'agit de l'approche classique du crédit solidaire. La solidarité repose essentiellement sur un crédit que les membres d'un groupement reçoivent d'une institution financière pour exercer des activités génératrices de revenus. Ils s'engagent à être solidaires quant à son remboursement, selon les conditions convenues avec l'institution financière.

4.2. Synthèse des acteurs et des approches identifiées ainsi que leurs principales caractéristiques

Le tableau suivant présente la liste des ONG et IMF identifiées et visitées dans le cadre de cette recherche, les approches adoptées, le nombre de groupements encadrés, l'effectif des membres, la proportion des femmes, le montant d'encours de crédits et le type d'argent utilisé[19].

[19] Nous parlons d'argent « *chaud* » pour désigner l'argent mobilisé par les membres eux-mêmes versus argent « *froid* » pour désigner l'argent reçu des bailleurs.

Tableau 1:Principales caractéristiques des acteurs identifiés[20]

Organisation	Approche	Nombre de GSIF	Effectif des membres	% des femmes	Encours crédit (BIF)	Argent utilisé
GSIF encadrés par des ONG et ASBL						
Care International	VSLA	* 7 665	186 905	92%	5 852 000 000	Chaud
FVS - AMADE	Nawe n'uze	1 347	49 050	72%	1 531 315 665	Chaud
World relief	VSLA	200	74 000	40%	**cf. Dutabarane	Chaud
IRC	VSLA	80	2 000	90%	n.a.	Chaud
Fondation STAMM	Nawe n'uze	111	2 767	85%	6 500 000	Chaud
COPED	MUSO	153	3 137	65%	119 257 284	Chaud
CAPAD	MUSO	365	4 225	68%	70 813 226	Chaud
Inades Formation	FONSDEV	780	4 514	n.a.***	313 609 800	Chaud & Froid
Hope International	ROSCA, ASCA, SS	2 648	38 659	56%	652 249 482	Chaud
Biraturaba	SILC	397	4 450	68%	174 463 430	Chaud
CRS	SILC	992	16 421	46%	580 150 500	Chaud

[20] Les chiffres présentés dans ce tableau datent de la fin 2015.

GSIF encadrés par des Institutions de microfinance						
Wise	GCS	2 000	15 000	79%	106 230 000	Froid
CECM	GCS	255	1 858	76%	293 409 621	Froid
Twitezimbere	GCS	426	2 252	70%	135 925 823	Froid
Dukuze	Nawe n'uze	397	14 000	60%	747 000 000	Chaud & Froid
Dutabarane	VSLA	3 407	80 728	66%	564 785 693	Chaud & Froid
Turame	VSLA	773	15 483	83%	1 900 064 807	Chaud & Froid
Hope Fund	GCS	64	640	70%	420 000 000	Froid
UCODE	GCS	163	1 137	53%	94 841 150	Froid

Source : Etabli par les auteurs à partir des données recueillies après des acteurs

*: Non compris des milliers de groupements dits "sevrés" qui ne sont plus encadrés par l'ONG Care International car considérés comme ayant déjà atteint la maturité. S'ils sont pris en compte, le nombre de GSIF déjà encadrés par cette ONG sont estimés à 20.000 avec un effectif global d'environ 500.000 membres. Par contre, ce chiffre comprend les groupements encadrés par de jeunes organisations (exécutant des projets de Care International) tels GLID, JJB, APRODEM, REJA, CFP, etc.

**. Compris dans le montant d'encours de crédits de l'IMF Dutabarane s.a. (créée par l'ONG World Relief) qui s'occupe du volet financier (épargne - crédit) pour les groupements encadrés par cette ONG dont l'activité principale est en rapport avec la santé et la nutrition.

***: Pas applicable car, pour l'approche FONSDEV, l'argent épargné est placé sur un compte bancaire inscrit au nom du ménage, ce qui la différencie nettement des approches procédant par caissettes à doubles ou triples compartiments.

Avant de discuter ces données, nous en présentons une synthèse, par approche identifiée, en vue de pouvoir mettre en exergue l'importance des groupements, des effectifs encadrés et des montants d'argent qui circulent en dehors du circuit formel d'intermédiation financière.

Tableau 2: Synthèse des caractéristiques par approche d'épargne et de crédit

Approche	Nombre de GSIF	Effectif des membres	% des femmes	Encours crédit (BIF)	Argent utilisé
VSLA/Nawe n'uze	13 394	410 828	60 à 92%	10 601 666 165	Chaud
SILC	1 389	20 871	46 à 68%	754 613 930	Chaud
SS	2 648	38 659	56%	652 249 482	Chaud
MUSO	518	7 362	65 à 68%	190 070 510	Chaud
FONSDEV	780	4 514	n.a.*	313 609 800	Chaud & Froid
GCS	2 908	20 887	53 à 79%	1 050 406 594	Froid
Total	21 637	503 121		13 562 616 481	

Source : Etabli par les auteurs à partir du tableau 1.

*: *Cf. explications du tableau 1.*

5. Discussion

5.1. De la « typologisation » des GSIF

A partir d'une analyse des pratiques adoptées par les différents acteurs présentés dans cette étude, nous proposons une série de critères pouvant caractériser les GSIF au Burundi et qui pourraient être utiles à tous ceux qui souhaiteraient poursuivre les investigations à ce sujet. Ils sont repris ci-après :

- Taille des groupes solidaires ;
- Composition en genre et en âge des membres;

- Homogénéité des activités versus hétérogénéité : les membres d'un même groupe développent-ils les mêmes activités ou des activités diversifiées ?
- Homogénéité des statuts socio-économiques versus s hétérogénéité ;
- Inscription des groupements dans un cadre intégré par rapport à un objectif social : sont-ils focalisés sur les activités à caractère économiques uniquement ou mènent-ils, en plus de ces dernières, des activités à caractère social (scolarisation des enfants, alphabétisation, santé et nutrition, etc.) ?
- Argent utilisé : argent chaud versus argent froid;
- Origine des groupements : soit formée par l'institution d'encadrement, soit d'origine spontanée ou ancienne;
- Encadrement par une ONG ou une IMF et coût de l'encadrement ;
- Analyse ou non des dossiers de crédit et par qui ? ;
- Taux d'auto-administration des groupements solidaires (encadrement différencié) ;
- Critères financiers des crédits relatifs à la durée, au taux, au montant d'encours, au portefeuille à risque à 30 jours, au dépôt ;
- Quels systèmes de garantie (caution solidaire, caution dépôt, garantie réelle…) et quel type de formalisation de ces garanties ;
- Accumulation du capital possible ou non dans le groupe ou au niveau des individus;
- Niveau d'autonomie des groupements solidaires dans leur fonctionnement ;
- Linkage ou non avec institutions de microfinance : le groupement serait-il arrivé au stade de placer l'argent mobilisé sur un compte dans une institution de microfinance (ou un autre établissement financier), entre autres pour sécuriser les mouvements financiers ?
- Degré de liberté des membres, notamment les plus performants, pour constituer des sous-groupes dont les flux financiers peuvent devenir importants ;
- Présence d'un volet d'alphabétisation ou pas ;
- Autres critères (taux de pérennisation ; existence (ou pas) de chiffres d'impact social ; cas d'échec; etc.).

Si nous considérons par exemple l'origine de l'argent faisant objet de l'intermédiation financière, nous pouvons dégager des différentes approches identifiées par cette étude deux grands modèles qui peuvent notamment servir pour des études approfondies d'impact. Il s'agit :

☞ ***du modèle centré sur l'« argent chaud » et s'inscrivant dans une vision holistique*** : Le service d'intermédiation financière se fait à partir de l'argent mobilisé par les membres du groupe eux-mêmes et s'inscrit dans une vision sociale plus large. Pour les GSIF étudiés, cette vision sociale s'inscrit actuellement dans deux domaines différents à savoir :

- Le domaine de la « *scolarisation des enfants vulnérables* » qui constitue l'objet principal de l'ONG FVS-AMADE Burundi. Basée sur l'approche « Nawe n'uze » de Care International, l'objectif poursuivi par FVS est d'autonomiser les tuteurs des enfants afin d'améliorer leur capacité économique quitte à prendre en charge eux-mêmes les enfants vulnérables dans la communauté. Les groupements des tuteurs devenus performants sont récupérés par l'Institution de Microfinance « Dukuze Ibibondo » créée par l'ONG FVS AMADE Burundi, ce qui intensifie les services financiers à travers ce mécanisme de « linkage ». La scolarisation des enfants vulnérables constitue également un domaine d'intervention de la Fondation STAMM.
- Le domaine de la « *santé et nutrition* », où intervient l'ONG World Relief. Dans un premier temps, l'intervention est bâtie sur des messages donnés aux mères autour des thèmes en rapport avec la santé et la nutrition. Dans un second temps, ces mères se mettent ensemble et développent des services d'épargne et de crédit pour accroître leur capacité économique en vue d'améliorer la nutrition des enfants dans la communauté, sous l'encadrement de « Dutabarane s.a.», une institution de microfinance créée par World Relief. Il s'agit donc d'un linkage progressif de ces groupements à la microfinance formelle.

☞ ***Le modèle centré sur l'« Argent froid » :*** Alors que pour le premier modèle, l'intermédiation financière est basée sur de l'épargne mobilisée par les membres des groupements qui ne reçoivent aucun autre appui extérieur (les ONGs et les IMFs n'interviennent que pour assurer l'encadrement et l'accompagnement), il en va tout autrement pour le présent modèle. En effet,

les groupements reçoivent des crédits des institutions de microfinance. Ce modèle est bâti sur la caution solidaire en vue de la mutualisation des garanties.

5.2 Des acteurs, de leurs approches d'intervention et des implications au sujet de l'inclusion financière

Au tableau 1, nous mettons en évidence les différents acteurs intervenant dans l'encadrement des GSIF et leurs approches d'intervention. Il apparaît qu'il s'agit des ONG/ABL et des IMF. Certains de ces acteurs appliquent les mêmes approches d'intervention.

Au tableau 2, nous faisons remarquer qu'il y a finalement six approches différentes d'intermédiation financière de proximité au Burundi. Il apparaît particulièrement que l'approche « Nawe n'uze » occupe une place très importante dans ce mécanisme d'intermédiation financière de proximité, tant sur le plan des effectifs encadrés (82% de l'effectif total des membres) que sur le plan des montants de crédits octroyés (78% du montant global). Ceci n'est pas surprenant car elle a été la plus ancienne à être lancée au Burundi par l'ONG Care International qui est dotée d'une longue expérience en la matière dans plusieurs pays.

Par ailleurs, la présente recherche consacrée à la « microfinance informelle » a permis d'estimer le nombre total de personnes impliquées dans ces mécanismes d'intermédiation financière de proximité. On en dénombrerait plus de 500.000 sans compter les membres des groupements dits "sevrés" qui ne sont plus encadrés par l'ONG Care International car étant considérés comme ayant déjà atteint la maturité. Cette estimation est sensiblement supérieure à celle relevée par l'enquête nationale sur l'inclusion financière en 2102. Ceci implique que l'analyse de l'importance de l'inclusion financière au niveau du secteur informelle mérite d'être approfondie. C'est notamment un des apports de cette recherche.

L'ampleur du rôle des GSIF dans l'augmentation de l'inclusion financière apparaît aussi au travers du volume total de l'encours de crédit présenté au tableau 2. Il s'agit certes d'un montant inférieur à celui observé au niveau des acteurs du système financier formel, mais son ampleur devient considérable si on se souvient qu'il provient des modestes cotisations hebdomadaires, bi-hébdomaires ou mensuelles selon les cas et surtout quand on sait qu'il résulte

des mécanismes d'intermédiation financière qui opèrent en dehors de tout mécanisme de régulation et de gestion des risques. Nous pouvons en inférer qu'au Burundi, les GSIF présentent un potentiel important d'accroître le marché des IMF, des établissements financiers et même des banques, pour ainsi accroître l'inclusion financière. Cette considération est d'ailleurs partagée avec d'autres auteurs, pour d'autres pays, tels que Tankha (2012), Ledgerwood & Wilson (2013), Mersland (2013), Simkhada (2013), etc. C'est aussi dans cette optique que Sinclair et Gamser (2013) engagent une discussion intéressante sur la question de savoir si l'inclusion financière ne devrait pas faire partie de la prochaine série de « Objectifs du Millénaire pour le Développement ».

5.3. De la manière dont les pouvoirs publics et les acteurs formels pourraient valoriser le potentiel offert par les GSIF pour accroître l'inclusion financière.

La présente étude qui fournir un diagnostic détaillé des pratiques d'intermédiation financière de proximité, des principaux intervenants, du type de produits existants, du fonctionnement organisationnel des GSIF, etc., pourrait éclairer les pouvoirs publics et les acteurs du système financier formel, particulièrement au niveau des mécanismes d'amélioration de l'inclusion financière dans les zones rurales. En effet, au niveau des principes d'élaboration de la Stratégie Nationale d'Inclusion Financière, il est reconnu que, compte tenu des résultats de l'enquête réalisée sur l'inclusion financière en 2012, « *certaines strates d'utilisateurs des services et produits financiers moins desservies (population rurale, femmes, jeunes, micros et petits entrepreneurs) doivent être privilégiées afin de faire croître significativement le taux d'inclusion financière* » (Principe n°4). Il est également reconnu que « *les actions de structuration du monde rural et d'appui technique sont souvent un préalable à l'introduction de mesures de financement* » (Principe n°6). Cette « structuration du monde rural » pourrait profiter de l'expérience, déjà avancée, de structuration des GSIF dans les zones rurales par les acteurs identifiés par cette étude, au travers de l'encadrement, de la formation et de l'éducation financière.

De notre point de vue, une piste d'entrée serait d'établir des liens solides de collaboration entre les pouvoirs publics et les acteurs du système financier formel d'une part, et les organisations qui s'occupent de l'encadrement des

GSIF d'autre part. En effet, nous avons constaté que certaines de ces dernières disposent déjà des bases de données détaillées et régulièrement mises à jour, mais qui restent ignorées par les pouvoirs publics et les acteurs du système financier formel. Certaines de ces organisations ont même déjà modernisé leur système d'information de telle sorte qu'elles soient à mesure de rassembler et traiter automatiquement les informations relatives aux mouvements d'épargne et de crédit des GSIF pendant que d'autres ont déjà planifié de le faire. Cette collaboration permettrait non seulement de faire une estimation plus réaliste du taux d'inclusion financière au Burundi, mais aussi et surtout d'obtenir l'appui des structures publiques dans l'encadrement des GSIF.

Une implication prononcée des pouvoirs publics dans la promotion des groupements communautaires de solidarité qui a par exemple eu lieu en Inde au travers de la mise en place d'un vaste programme de linkage de ces groupes avec le système bancaire au courant des années 2000 a eu des résultats parlants. En effet, d'après Tankha (2012), la conséquence a été qu'il y avait, en mars 2012, plus de 4 millions de groupes d'entraide (et environ 60 millions de femmes dans ces groupes) avec des prêts bancaires en circulation de $ 6,6 milliards et 8 millions de groupements avec des comptes d'épargne totalisant $ 1,2 milliard. Par comparaison, les institutions de microfinance fournissaient du crédit à environ 25 millions d'emprunteurs (principalement des femmes), avec $ 3,8 milliards d'encours du portefeuille, et la plupart du temps sans épargne.

De même, dans un contexte différent mais relativement proche de celui du Burundi, c'est l'inscription des « Umurenge Saccos » (416 institutions de microfinance créées dans chaque « secteur ») dans un cadre global de développement économique qui a très récemment permis de doubler le taux d'inclusion financière au Rwanda pour en faire un des plus élevés d'Afrique.

Enfin, rappelons que la maîtrise du coût du développement du capital social des GSIF (par le processus de sensibilisation – encadrement – formation) constitue l'une des principales difficultés auxquelles se heurtent les acteurs qui y sont impliqués. Les efforts de collaboration avec les pouvoirs publics et les acteurs du système financier formel s'orienteraient notamment vers là car l'acquisition de ce capital constitue la première étape du chemin qui mène vers le succès de la microfinnce (Tanvanti, 2012). Cet auteur trouve cela

tellement indispensable qu'il intitule son article : « *Before Microfinance: The Social Value of Microsavings in Vincentian Poverty Reduction* ».

6. Conclusion

L'objectif de cette étude est d'explorer la microfinance informelle au Burundi afin d'en obtenir une image globale et si possible exhaustive. Pour ce faire, nous répondons, tout au long de cet article, à trois questions de recherche: (i) quel sont les principaux acteurs dans ce domaine et quelles sont leurs approches d'intervention ? (ii) Quelle est l'ampleur de l'intermédiation financière opérée au sein des groupements communautaires de solidarité ? (iii) Comment les acteurs formels du système financier et les pouvoirs publics pourraient-ils valoriser le potentiel offert par ces groupements, pour mettre d'accroître l'inclusion financière?

Au plan méthodologique, pour répondre à ces questions, nous menons, dans une logique inductive, une recherche exploratoire au travers des entretiens semi-structurés pour établir un état des lieux des pratiques d'intermédiation financière de proximité.

Les résultats de l'étude montrent que les ONG/ASBL et les IMF sont les principaux acteurs actifs dans l'encadrement des GSIF et qu'elles procèdent par six approches différentes. Ils mettent aussi en exergue l'ampleur du circuit informel d'intermédiation financière au sein des GSIF et donnent une estimation du nombre de personnes qui y sont impliquées. Cette estimation est sensiblement supérieure à celle relevée par l'enquête nationale sur l'inclusion financière au Burundi en 2012, ce qui implique que l'analyse de l'importance de l'inclusion financière au niveau du secteur informel mérite d'être approfondie. Enfin, nous donnons quelques orientations sur la manière dont les pouvoirs publics et les acteurs du système financier formel pourraient valoriser le potentiel offert par les GSIF pour accroître l'inclusion financière au Burundi.

La présente étude apporte une contribution dans la connaissance des mécanismes d'intermédiation financière de proximité qui restait jusqu'ici très peu connue au Burundi. En effet, elle montre aussi que l'inclusion financière au niveau du secteur informel serait sous-estimée et que l'analyse de son importance mérite d'être approfondie. Elle montre surtout les GSIF offrent un potentiel important d'accroître le marché potentiel des acteurs du système financier formel et donc d'accroître l'inclusion financière.

Dans cette étude, nous ne pouvons pas prétendre à l'exhaustivité car le périmètre du secteur informel est, par définition, difficile à maîtriser. Par contre, l'image globale recherchée est obtenue et permet de répondre aux questions de recherche énoncées dès le départ. Mais il ne faut pas non plus perdre de vue qu'elle est dynamique car le cycle de vie de GSIF est limité pour certaines approches d'intervention, encore qu'il existe des groupements qui naissent par effet d'entraînement autour de ceux encadrés par les acteurs identifiés.

De ce fait, les résultats de cette étude créent plusieurs pistes de recherches futures. En effet, à voir l'ampleur de l'importance des GSIF dans certains pays en développement, la microfinance informelle deviennent de plus en plus un champ de recherche à part entière. Pour le cas du Burundi, la littérature scientifique consacrée aux mécanismes d'intermédiation financière est quasi inexistante et a certainement encore besoin d'être enrichie. Dans cette étude, nous proposons une série de critères pouvant caractériser les GSIF au Burundi et qui pourraient être utiles à tous ceux qui souhaiteraient poursuivre les investigations à ce sujet. Par ailleurs, il reste encore intéressant d'analyser l'efficacité organisationnelle des GSIF, la conciliation de leurs performances financière et sociale, etc. Enfin, il serait aussi intéressant d'analyser en profondeur l'impact de la microfinance informelle dans l'amélioration des conditions de vie des populations des zones rurales en général, et, en particulier, le rôle des GSIF dans l'opérationnalisation de Politique Nationale de Protection Sociale dont la stratégie de mise en œuvre est en cours d'élaboration.

7. Références bibliographiques

Annan J., Bundervoet T., Seban J., Costigan J. (2013), "A Randomized Impact Evaluation of Village Savings and Loans Associations and Family-Based interventions in Burundi", Banque Mondiale.

Bali Swain R. & Floro M. (2012), "Assessing the Effect of Microfinance on Vulnerability and Poverty among Low Income Households." *Journal of Development Studies* 48 (5): 605–618.

Bali Swain R. & Maria Floro (2014), "Microfinance, vulnerability and risk in low income households". *International Review of Applied Economics*, Vol. 28, No. 5, 539–561.

Bali Swain R. & Varghese A. (2009a), "Does Self Help Group Participation Lead to Asset Creation?" *World Development* 37 (10): 1674–1682.

Bali Swain R. & Wallentin F.Y. (2009b), "Does Microfinance Empower Women?" *International Review of Applied Economics* 23 (5): 541–556.

Bali Swain R. (2007), "Impacting Women through Microfinance." *Dialogue, Appui Au Développement*, Autonome 37: 61–82.

Bali Swain R. (2012), *The Microfinance Impact*. Oxon and New York: Routledge.

Banque de la République du Burundi, Enquête sur l'inclusion financière au Burundi, 2012.

Basaza R., Criel B. & Van Der Stuyft P. (2008), "Community health insurance in Uganda: Why enrolment remain low? A view from beneath". *Health Policy*, 87 (172-184).

Bateman M. (2011), "*Microfinance as a development and poverty reduction policy: is it everything it's cracked up to be?*". Overseas Development Institute, Background note. ISSN 1756-7610.

CAPAD (2012), Rapport sur les Fonds de garantie CAPAD: « Dynamique paysanne et financement rural ».

COPED, Rapport sur l'étude d'évaluation d'impact du projet « Appui à l'émergence de quatre-vingt-dix Mutuelles de Solidarités (MUSO) dans les trois vicariats du Diocèse de Bururi », COPED, mai 2014.

Jütting, J. (2004), "Do community-based health insurance scheme improve poor people's access to health care? Evidence from rural Senegal". *World Development*, 32 (2), pp. 273–288.

Ledgerwood J. & Wilson K. (2013), "Community-based financial services: a spectrum of providers". *Enterprise Development and Microfinance,* Vol. 24 No. 2.

Leikem K. (2012), "Microfinance: A Tool for Poverty Reduction?". Senior Honors Projects. Paper 300. University of Rhode Island.

Mersland R. (2013), "Market opportunities for microfinance institutions". *Enterprise Development and Microfinance*, Vol. 24 No. 4.

République du Burundi, Ministère des Finances et de la planification du Développement Economique (2014), Stratégie Nationale d'Inclusion Financière 2015-2020.

Sanyal, P. (2009). "From Credit to Collective Action: The Role of Microfinance in Promoting Women's Social Capital and Normative Influence". *American Sociological Review*, 74(4), 529-550.

Schneider P., Diop F. (2004), "Community-based health insurance in Rwanda". The World Bank, Washington, pp. 251–274.

Simkhada N. R. (2013), "Problems and prospects of the cooperative sector in Nepal for promoting financial inclusion". *Enterprise Development and Microfinance,* Vol. 24 No.2

Sinclair H. & Gamser M. (2013), Crossfire: "Should financial inclusion be part of the next set of MDGs?". *Enterprise Development and Microfinance*, Vol. 24 No.4.

Sommerfeld J. Sanon M., Kouyaté B, Sauerborn R. (2002a), "Perceptions of risk, vulnerability, and disease prevention in rural Burkina Faso: implications

for community-based care and insurance". *Human Organization*, 61 (2), pp. 139–146.

Sommerfeld, M. Sanon, B. Kouyaté, R. Sauerborn, (2002b), "Informal risk-sharing arrangements (IRSAs) in rural Burkina Faso: lessons for the development of community-based insurance (CBI)". *International Journal of Health Planning and Management*, 17, pp. 147–163

Tankha A. (2012), *Banking on Self-help Groups: Twenty Years On*. Sage publications.

Tavanti, M. (2013). "Before Microfinance: The Social Value of Microsavings in Vincentian Poverty Reduction". *Journal of Business Ethics*, 112:697–706.

Thiétart A.R. et Coll. (2003), *Méthodes de Recherche en Management,* Paris, Dunod, 2ème édition.

Velasco, C. and Marconi, R. (2004). "Group Dynamics, Gender and Microfinance in Bolivia". *Journal of International Development*, 16(3), 519-528.

Wampfler, B, Bouquet, E. & Ralison, E. (2009), « Le "jonglage", révélateur de la diversité et de la complexité des pratiques financières des ménages ruraux à Madagascar ». *GRET Cirad*.

Centre Universitaire de Recherche pour le Développement Economique et Social

Référence bibliographique des Cahiers du CURDES

Pour citer cet article / How to citate this article

KABWIGIRI Charles, DRIESEN Eric, NSABIMANA Jean-Claude, Pratiques d'intermédiation financière de proximité et inclusion financière au Burundi, pp. 43-79, Cahiers du CURDES n° 16, Décembre 2016.

Contact CURDES : curdes.fsea@yahoo.fr